

# BCEF : RESTRUCTURATION DES FILIÈRES PRI, PRO ET ER. LA DIRECTION N'A TOUJOURS AUCUNE INTENTION DE NÉGOCIER.

Seulement de présenter **les mesures unilatérales** suivantes propres à la restructuration de la filière pro et ER :

## « GARANTIES » MOTIV' AU COURS DU DÉPLOIEMENT :

Plancher montant métier garanti durant 1 quadrimestre  
Prime locale - référence montant métier - versée sur 2 quadrimestres (10% si R/O > à 80% et 20% si R/O > à 100%)

**A savoir :** les montants versés seront proratisés des éventuelles absences et du temps de travail.

## EXEMPTION DE PASSEPORT POUR LES CAP QUI PRENDRAIENT UN POSTE DE CAP EXPERT :

**si** ancienneté de 24 mois minimum sur poste de CAP

**ET**

**si** 80% de réussite minimum au quizz

La CFTD, en intersyndicale, voulait une renégociation large et complète afin de revenir sur l'accord inévitabile et sans ambition porté par la direction et le SNB en juillet 2025, à savoir :

- Un véritable accompagnement financier pour tous les salariés dont la mobilité entrainera un allongement du temps de trajet domicile-travail ; **REFUSÉ**
- La révision des formules de mobilité de l'entreprise qui exclut aujourd'hui de nombreux bassins d'emploi ; **REFUSÉ**
- Le maintien et la préservation des bassins d'emplois en ouvrant davantage d'espaces Service Client ; **REFUSÉ**
- L'accès au forfait jour pour tous les cadres du réseau (droit perdu pour les agences de typologie 2 et 3 en décembre 2020 suite à l'accord signé entre la Direction et le SNB) ; **REFUSÉ**
- L'uniformisation de tous les espaces pro (rythme hebdomadaire à 39h, accès au télétravail...); **REFUSÉ**
- Le niveau cadre H minimum pour tous les métiers CAP et CDP ER ; **REFUSÉ**
- La révision à la hausse de tous les montants métiers Motiv' **REFUSÉ**



## Prédéploiement partiel sur 4 territoires à partir du T2 2026

- Paris, territoire 5/6
- RAA, Lyon centre
- Nord, Rouen
- IDF Ouest, La Défense-Courbevoie



NOTRE INTERSYNDICALE NE SE RÉSOUT PAS À CAUTIONNER UN ACCOMPAGNEMENT « A MINIMA » DU PROJET DE RESTRUCTURATION DU RÉSEAU. PARCE QUE CE PROJET AURA DES IMPACTS CONCRETS SUR VOTRE QUOTIDIEN, Y COMPRIS FINANCIERS.

NOUS ESTIMONS, EN TANT QU'ORGANISATIONS SYNDICALES ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, QUE LA DÉFENSE DE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS MÉRITENT MIEUX QU'UN FATALISME RÉSIGNÉ.

Et vous, qu'en pensez vous ?

DITES LE NOUS ICI